

**Contrôle sanitaire des
 EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Metz, le 7 décembre 2016

MONSIEUR LE MAIRE
 MAIRIE DE CRAINCOURT
 MAIRIE
 57590 CRAINCOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
 RECTRL. EAU DIST. R1321-17 -1° 4°

CRAINCOURT

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00093785		Prélevé le : vendredi 02 décembre 2016 à 09h04
Unité de gestion	0055	CRAINCOURT	par : MAITRE NADEGE
Installation	TTP 002059	STATION CHLORATION CRAINCOURT	Type visite : P2
Point de surveillance	P 0000003396	STATION DE CHLORATION	Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION
Localisation exacte		RESERVOIR DANS LA CUVE	
Commune		CRAINCOURT	

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

Commentaires de terrain

inférieure supérieure

inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE IPL santé environnement durables, MAXEVILLE 5401

Type del'analyse : ECP__

Code SISE de l'analyse : 00093793

Référence laboratoire : 16M067678-001

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure

inférieure supérieure

FER ET MANGANESE

Manganèse total

67 µg/l

50,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00093785)

Eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire pour le paramètre manganèse.

Pour le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé
Le Délégué Territorial de la Moselle



Michel MULIC

www.craincourt.fr